

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

## PL-69 sur l'énergie : un déni de démocratie du début à la fin

**Montréal, le 6 juin 2025** – Alors que le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi 69 (PL-69) sous bâillon aujourd'hui, les groupes signataires dénoncent vigoureusement la transformation majeure du paysage énergétique québécois qu'il entraîne. Ils dénoncent cette adoption marquée par l'improvisation et le contournement des processus démocratiques.

Pour les groupes, toutes les étapes ayant mené à l'adoption de ce projet de loi sur l'énergie ont été marquées par le refus systématique du gouvernement de tenir un véritable dialogue social tel que demandé par de multiples acteurs de la société civile.

Dans cette loi, le gouvernement ouvre notamment la voie à la privatisation d'Hydro-Québec, sans que ses intentions n'aient initialement été présentées à la population québécoise lors des dernières élections, insistent les groupes.

Les groupes rappellent aussi qu'un des éléments centraux de la planification énergétique aurait dû être le Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques (PGIRE) - un outil structurant permettant de planifier l'approvisionnement, la production et la consommation d'énergie de manière coordonnée, prévisible et durable : « Un Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques, élaboré en concertation avec la société civile, aurait dû précéder l'adoption du projet de loi pour permettre une véritable et nécessaire planification. Le gouvernement a préféré procéder à l'envers et adopter sous bâillon une loi problématique, plutôt que d'engager un vrai dialogue sur l'avenir énergétique du Québec », martèlent-ils.

Jusqu'à la fin, le gouvernement n'a pas permis de débat sain : à quelques jours de la fin de l'examen du projet de loi, 52 amendements, [provenant directement d'Hydro-Québec](#), ont été déposés, sans avoir été accessibles au public ni discutés lors de la consultation particulière à laquelle certains groupes ont été invités à participer. Alors qu'une large portion des 157 articles n'a pas été étudiée en commission parlementaire, le recours au bâillon vient clore cette séquence antidémocratique.

Pour les groupes, cette adoption forcée est inacceptable, surtout que cette loi aura des impacts délétères sur le long terme, notamment en reportant sur les tarifs les coûts d'un développement industriel énergivore qui ne garantit pas la transition énergétique.

« La production, le transport et la distribution d'électricité renouvelable au Québec doivent être publics. Les choix énergétiques sont des choix de société dont nous devons pouvoir débattre pour qu'ils soient justes, durables et légitimes. Le Québec mérite mieux qu'une

réforme bâclée, opaque et déconnectée des enjeux environnementaux, sociaux et économiques », concluent les organisations.

Elles invitent toutes les personnes qui les soutiennent à participer à la manifestation du Syndicat canadien de la fonction publique, ce vendredi 6 juin à 13h, devant l'Assemblée nationale.

**Organisations signataires :**

- Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)
- Collectif Scientifique sur les enjeux énergétiques au Québec
- Nature Québec
- ACEF du Nord de Montréal
- Imagine Lachine-Est
- Mouvement écocitoyen UNEplanète
- Regroupement vigilance énergie Québec (RVÉQ)
- Greenpeace Canada
- Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ)
- Fondation David Suzuki
- Équiterre
- Collectif Entropie
- Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec
- Pour Nos Enfants - Montréal
- L'Assomption en transition

[Pour consulter la liste complète des signataires.](#)

- 30 -

**Pour plus d'informations ou pour obtenir des entretiens avec les signataires du communiqué, veuillez contacter :**

Mélanie Busby

(514) 233-8941

[melanie.busby@poumlatransitionenergetique.org](mailto:melanie.busby@poumlatransitionenergetique.org)

Front commun pour la transition énergétique